POLITIQUE D'ACCUEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT

Accessibilité & handicap

VIBRALLYA
INSTITUT

Accueil des personnes en situation de handicap

Référente handicap dédiée | Organisme certifié Qualiopi | Mise à jour : 09/10/2026

Notre engagement

Vibrallya Institut défend l'égalité des chances et veut rendre ses formations et ses examens (TEF, examen civique) accessibles à toutes et à tous. Chaque demande est examinée individuellement et en toute confidentialité, afin de cerner les besoins de la personne et de mettre en place les adaptations qui favoriseront sa réussite.

Votre référente handicap

Une interlocutrice unique vous accompagne, de votre première prise de contact jusqu'à la fin de votre parcours ou de votre examen. Elle vous écoute, vous informe et organise la mise en place des aménagements adaptés à votre situation.

RÉFÉRENTE HANDICAP – VIBRALLYA INSTITUT

Asmaa El Bouiri

E-mail · contact@vibrallya.fr **Téléphone** · 07 81 22 57 54

Un accompagnement en 4 étapes

1. **Prise de contact**
Vous signalez votre besoin à la référente handicap, en toute confidentialité.

2. **Analyse de la situation**
Un échange permet d'identifier vos besoins et les éventuelles contraintes.

3. **Choix des aménagements**
Formation : parcours, supports, rythme ou matériel adaptés.
Examens CCI : la décision revient à la CCI ; le centre facilite la demande et met en œuvre ce qui relève de son périmètre.

4. **Mise en œuvre et suivi**
Les aménagements sont appliqués puis ajustés tout au long du parcours.

Aménagements & accessibilité

Les aménagements possibles

Pendant la formation

· supports adaptés et consignes reformulées ;

· outils numériques ou matériel spécifique ;

· horaires, rythme et pauses aménagés ;

· tutorat ou accompagnement individualisé.

Pour les examens (TEF, examen civique)

· demande transmise au certificateur, la CCI Paris Île-de-France, qui l'étudie ;

· selon accord : temps supplémentaire, assistance ou matériel adapté ;

· demande à anticiper avant l'inscription, avec la référente handicap.

Accessibilité des locaux

Nos formations et nos sessions d'examen se déroulent au **126 avenue du Général Leclerc, 92100 Boulogne-Billancourt**.

Si l'accès aux locaux pose difficulté, la référente handicap recherche avec vous une solution alternative pour que chacun puisse suivre sa formation ou passer son examen.

Partenaires et ressources mobilisables

Pour évaluer les besoins, financer et mettre en place les aménagements, Vibrallya Institut peut s'appuyer sur un réseau d'acteurs spécialisés :

· **Agefiph et Ressource Handicap Formation (RHF)** – appui à l'adaptation des parcours ;

· **Cap emploi** – accompagnement vers et dans l'emploi ;

· **MDPH** – reconnaissance du handicap et ouverture des droits ;

· **Services de santé au travail et professionnels de santé** – préconisations ;

· **Certificateur (CCI Paris Île-de-France)** – étude des demandes d'aménagement d'épreuves.

Contact

Vibrallya Institut – 126 avenue du Général Leclerc, 92100 Boulogne-Billancourt

contact@vibrallya.fr · 07 81 22 57 54

Référente handicap : Asmaa El Bouiri

Document non contractuel – Version 1 – mis à jour le 09/10/2026.